



2011 – 05

A propos de la Réforme de l'Intercommunalité :

Waldighoffen a joué, sans conteste, un rôle décisif dans la création, en 1992, du District «Ill et Gersbach», devenu Communauté de Communes en 2002.

J'ai assuré la présidence de cette structure intercommunale pendant 16 ans.

Pendant toute cette période, nous nous sommes avant tout attachés à régler le grave problème de pénurie en eau potable qui ne nous touchait pas particulièrement, mais handicapait très fortement 6 autres Communes voisines.

En ce 2 mai 2011, comme prévu, M. le Préfet du Haut Rhin a présenté devant la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) son «Projet de Schéma de l'Intercommunalité». En préalable, il a demandé aux Présidents de ComCom et aux Maires de lui présenter leurs propositions pour ce qui les concerne.

Le Président de la Communauté de Communes «Ill et Gersbach» n'a pas voulu associer le Maire de Waldighoffen, pourtant Bourg Centre, à la réflexion et en particulier à l'élaboration de la motion présentée au Préfet.

Cette dernière ne représentant pas, à mon sens, l'intérêt, à terme, de notre village et de ceux qui l'entourent, j'ai donc adressé à M. le Préfet du Haut Rhin nos propres propositions, après débat au sein du Conseil Municipal.

Proposition sur la réforme de l'intercommunalité adressée au Préfet du Haut Rhin :

Bases de réflexion :

L'option à retenir doit à notre sens s'appuyer sur les principes suivants :

- ✓ La **cohérence** avec les options déjà prises
- ✓ Une vision des **compétences** actuelles et souhaitables de la nouvelle intercommunalité
- ✓ Une **taille adaptée aux enjeux**
- ✓ La capacité des hommes à **travailler ensemble**

Applications à notre intercommunalité :

1. la cohérence avec les options déjà prises : Cette cohérence se situe à 2 niveaux :

- Le niveau communautaire :

La Communauté de Communes «Ill et Gersbach» a opté dès sa création pour le choix de compétences fortes sur lesquelles elle a engagé de lourds investissements liant profondément ses Communes membres.

Il apparaît évidemment impensable d'en envisager un quelconque démembrement.

- **Le niveau intracommunautaire :**

Sous l'impulsion du Conseil Général, les 3 Communautés de Communes, à savoir de la Largue, du Canton de Hirsingue (CCCH) et d'Ill et Gersbach (CCIG) se sont engagés depuis de nombreuses années à un long travail de concertation sur des actions potentiellement communes.

Après la signature d'une pré-charte qui a permis l'aboutissement de premiers projets spécifiques, les 3 Présidents viennent de signer une Charte intercommunautaire élargissant de façon intéressante le travail en commun.

Ce faisant les Elus ont engagé de façon importante l'argent public pour un acquis qu'il n'y aurait pas lieu de dilapider.

2. la vision des compétences actuelles et futures :

La CCIG, par ses compétences actuelles, assume déjà des Services publics importants : l'eau potable, l'assainissement, la petite enfance et le périscolaire, le ramassage des déchets ménagers, la protection contre l'incendie...

Un cadre plus élargi lui permettrait non seulement d'optimiser la gestion de ces Services, mais également de répondre à d'autres enjeux :

- x **L'éducation** à travers la gestion des effectifs scolaires du Primaire en particulier du Bilinguisme ou d'autres enseignements spécifiques.
- x **Le recouplement administratif** avec le découpage de la carte scolaire au niveau des Collèges.
- x La gestion des **permis de construire** dont la prise en compte semble inéluctable à terme
- x Les actions de **promotion économique** dignes de ce nom pour entretenir et renforcer le tissu économique local existant
- x La mise sur pied d'une **offre culturelle locale de proximité**, assez forte pour bénéficier d'un soutien partenarial extérieur public et/ou privé, et assez diversifiée pour répondre à l'attente de notre population.

3. la taille adaptée aux enjeux :

La taille actuelle de la CCIG, même si elle dépasse le seuil de 5000 habitants est largement insuffisante, tout comme celle de ses voisins du Canton de Hirsingue, pour répondre à l'esprit de la réforme et aux enjeux.

Par ailleurs, **les trois entités ont des intérêts communs très forts à défendre**, en particulier au niveau :

- x De la gestion de **l'eau potable** : optimisation mais aussi mise en commun des ressources avec réduction des coûts de fonctionnement.
En particulier, les Communes de la Vallée de l'Ill connaissent la même problématique du point de vue qualité et disponibilité de la ressource en eau.
- x De la gestion de **l'assainissement** collectif mais aussi non collectif : une mise en commun permettrait d'intéressantes économies d'échelle.
- x De la gestion de **l'élimination des déchets ménagers** : réduction des coûts par la taille des nouveaux marchés publics et la capacité de diversifier et d'optimiser les filières de recyclage.
- x D'une gestion équilibrée des **sites de petite enfance** sur le plan géographique mais aussi au niveau des tarifs.
- x De la gestion de **l'offre scolaire** compte tenu des prévisions d'évolution des effectifs mais aussi de l'offre bilingue de nature à permettre à toutes les familles un accès à leurs enfants.
- x De la gestion de **l'environnement** notamment à travers celle de la démarche GERPLAN entamée ensemble par les 3 Communautés de Communes.
- x De la mise en commun des atouts économiques et moyens économiques suffisants pour développer notre territoire et notamment renforcer **l'attractivité commerciale** de nos bourgs centres, afin d'enrayer de façon durable l'évasion commerciale.
- x De la mise sur pied d'un **réseau d'animation culturelle de proximité** tant vis-à-vis des jeunes que des adultes.

4. la capacité des hommes à travailler ensemble :

- ✓ **Au niveau des Elus :** à la lecture des motions soumises votées, on peut conclure à un refus d'une évolution, sauf à la marge pour satisfaire aux exigences minimales de la loi. A titre personnel, les avis pourraient cependant être beaucoup plus nuancés
- ✓ **Au niveau des habitants :** la population déplore de façon générale les effets négatifs nés de l'incohérence de la situation actuelle et ne comprennent pas que l'autorité préfectorale ait laissé se mettre en place cette incohérence.

Notre proposition :

Les positions très tranchées actuelles semblent rendre très difficile, dans l'immédiat, un travail serein dans le cadre d'une fusion des 3 Communautés de Communes qui pourtant avec sa taille, son poids économique et démographique représenterait certainement une solution pour l'avenir, même à échéance plus lointaine.

Les renouvellements futurs pourraient cependant modifier les points de vue surtout par comparaison avec l'intérêt réel d'autres regroupements futurs déjà envisagés.

Dans l'immédiat, il faudrait éviter de répéter les errements du passé basés de façon primordiale sur des relations de personnes plutôt que sur des enjeux publics communs.

Il nous apparaît donc essentiel de diviser le moins possible ce qui a déjà pu être entrepris en commun de manière à répondre au premier intérêt de notre population, tout en ménageant les possibilités d'avenir.

En effet, la réforme a été présentée comme étant une étape pouvant être améliorée si besoin par la suite.

Dans cette logique, il faudrait qu'au minimum restent regroupées sous une entité unique les Communes de la vallée de l'Ill, adhérentes actuelles de la CCIG et de la CCCH.

Les principaux enjeux d'un véritable bassin de vie resteraient ainsi préservés autour d'une gestion cohérente d'importants services publics de base dans un périmètre englobant entièrement la carte scolaire du Collège de HIRSINGUE.

Et l'avenir resterait positivement ouvert.

Et maintenant :



Les Communes et Comcoms disposent désormais de 3 mois pour délibérer sur le projet préfectoral.

Puis, la CDCI a 4 mois pour y apporter des modifications sous condition de rassembler les 2/3 des voix des membres de cette Commission.

En tout état de cause, la décision finale sera prise avant le 31 décembre 2011 par Arrêté Préfectoral.

Puis, de janvier 2012 à juillet 2013, seront étudiés les scénarii de mise en application (Harmonisation des compétences et calcul des incidences financières).

Et, en 2014, après les nouvelles élections municipales, le nouveau schéma de l'intercommunalité sera mis en place.

Votre Maire
Henri HOFF

WALDIGHOFFEN bouge :



Le 8 mai : vente de pâtisseries organisée par le Comité de rénovation de l'église :

Les pâtisseries offertes peuvent être déposées au Foyer Paroissial à partir de 8 heures. La vente débutera à la sortie de la messe de 9h30, soit vers 10h30.



Le 8 mai : 4^{ème} édition de la Jursace organisée par l'Association «Les Mordus»

Pour participer au plaisir physique et à la découverte de notre belle région du Sundgau, vous pouvez :

- Pour les **parcours non chronométrés** : sport'tiff, mord'dent et minimordent, vous inscrire sur place, de 7h00 à 10h30
- Pour les **parcours «familial et 1^{ère} dent»**, à 13h30 ;
- Pour les **parcours chronométrés**, vous inscrire en ligne sur le site de l'Association.



Le 11 mai à la Médiathèque (20 h) : conférence-atelier Mieux-Etre animé par Patrice et Béatrice Jacinski :

Thème : la saison de l'été (du 15 mai au 27 juillet), saison où la nature est en phase d'épanouissement et de maturité. **Comment préparer son corps à l'arrivée de l'été, période favorable à la joie, l'épanouissement, l'expansion et l'énergie vive.**

1^{ère} partie théorique : importance de l'alimentation et des exercices de respiration.

2^{ème} partie pratique : exercices pour renforcer l'énergie du cœur et de l'intestin grêle.



Le 14 mai : grand rendez-vous Crazy Sono organisé par l'ACAW :

Grande première, sur le thème : **« Des années 80 à nos jours ».**

Notre dynamique Association des Commerçants et Artisans de Waldighoffen donne rendez vous plus particulièrement à nos jeunes pour une **SOIREE DISCO**, à la Salle Polyvalente, à partir de 21 heures



Mi-mai : ouverture de « La Baie des Anges » :

A partir de la mi-mai, Corinne et Cathia GERST se feront une joie de vous accueillir dans ce nouveau

« Salon de Thé - Pâtisseries », rue du Maréchal Joffre, à l'angle de la rue de Bâle (local anciennement «Chez Arlette»).

Vente de plats froids, viennoiseries, petits pains. - Boutique de produits ZEN à l'arrière



Du 14 au 28 mai : grande quinzaine commerciale « Fête des Mères »

organisée par l'ACAW :

Regroupées sous le sigle « **Sund'go** », les 8 Associations de Commerçants du Sundgau s'associent dans une même synergie, sur le thème:

« J'Achète dans mon Sundgau ».

Prix : 1 croisière de 8 jours pour 2 personnes -

Week-end à Otruff pour 2 personnes - Nombreux lots de valeur



Le 22 mai : 1^{ère} visite guidée de Waldighoffen et inauguration du Siège du Cercle d'Histoire :

Le Cercle d'Histoire de Waldighoffen vous invite à sa

première visite guidée, dimanche 22 mai à partir de 10 heures.

Rendez vous est donné devant la Salle Polyvalente.

A partir de 11h30, inauguration du Siège, au 4 rue des Ecoles, suivie du verre de l'amitié.



Pour plus de détails : www.waldighoffen.com

«Waldigh ... à la croisée des chemins» - Mai 2011